

COMMUNE DE RANTIGNY
-
DECLARATION DE PROJET « RECONVERSION DE LA FRICHE CATERPILLAR »
ET MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME
-
BORDEREAU DES PIECES

Déclaration de projet :

- Intérêt général du projet

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme :

- Rapport de présentation (complément à la pièce n°2 du PLU)
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) (pièce n°3 du PLU)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) (pièce n°4 du PLU)
- Règlement écrit (pièce n°5a du PLU)
- Règlement graphique - Territoire communal (pièce n°5b du PLU)
- Règlement graphique - Emplacements réservés (pièce n°5c du PLU)

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME

3, rue de Witten – 60000 BEAUVAIS
Téléphone : 03.44.45.17.57
contact@urbaservice.fr

Commune de
RANTIGNY
(60290)

DECLARATION DE PROJET
« RECONVERSION DE LA FRICHE
CATERPILLAR »
ET
MISE EN COMPATIBILITE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

ADOPTION

Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
17 SEP. 2021

EXECUTOIRE A COMPTER DU : 03 NOV. 2021